

## **DES RECOMMANDATIONS HIVERNALES POUR L'UTILISATION DU GAZOLE NON ROUTIER**

### **L'essentiel**

Suite aux difficultés de fonctionnement d'engins rencontrées en février 2012, et sous l'égide de la Direction Générale de l'Energie et du Climat du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, l'ensemble des représentants de professionnels concernés par la mise en œuvre du Gazole Non Routier (GNR) a rédigé des recommandations hivernales précises quant à l'utilisation de ce produit.

Ces recommandations ont pour objectif d'informer les utilisateurs de GNR des problèmes potentiels qui peuvent se présenter lors de l'utilisation de ce produit et les sensibiliser aux précautions à prendre pour une utilisation adaptée du GNR en période de froid.

Elles sont disponibles et téléchargeables sur le site du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, sur la page dédiée au GNR :

[www.developpement-durable.gouv.fr/Le-gazole-non-routier,19966.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-gazole-non-routier,19966.html)

**Contact : [dtr3@fntp.fr](mailto:dtr3@fntp.fr)**

**TEXTE DE REFERENCE :**

[www.developpement-durable.gouv.fr/Le-gazole-non-routier,19966.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-gazole-non-routier,19966.html)

[www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Gazole\\_non\\_routier\\_recommandations\\_hivernales\\_version\\_finale.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Gazole_non_routier_recommandations_hivernales_version_finale.pdf)